

La rage en Europe

Motion de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Consciente du danger que représente la rage pour les populations humaines partout où elle existe à l'état enzootique ou épizootique;

Consciente que des mesures doivent être prises pour lutter contre la propagation d'un tel fléau;

Constatant que la majorité des pays d'Europe confrontés à ce problème utilisent pour le résoudre des méthodes brutales de réduction des populations de Renards comprenant le tir, le piégeage, l'empoisonnement et le gazage des terriers;

Constatant aussi que ces mesures, par ailleurs restées d'un inefficacité quasi totale sont responsables, d'une part d'amples modifications de l'écologie comportementale du Renard et d'autre d'une raréfaction très inquiétante du Blaireau dans plusieurs pays ou régions;

Considérant que l'information du public est un excellent moyen d'empêcher toute transmission

accidentelle de la maladie à l'homme;

Considérant qu'il existe d'autres méthodes de lutte antirabique dont l'efficacité n'est plus à démontrer (vaccination préventive des animaux domestiques, vaccination orale des Renards...);

L'Assemblée Générale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature réunie à Christchurch (Nouvelle Zélande) du 11 au 23 octobre 1981

S'oppose à toute opération de destruction systématique des carnivores sauvages;

Invite les gouvernements à informer objectivement les populations des élémentaires mesures de prudence à respecter pour éviter toute contamination rabique;

Recommande instamment aux gouvernements d'abandonner sans délai le gazage des terriers si préjudiciable au Blaireau et de développer des mesures alternatives de prophylaxie antirabique ainsi que des recherches qui les sous-tendraient.



Photo P. Bourguignon/ASCPF